

Relation avec les collectivités locales

Le maintien des services de proximité

Objectif


Apporter une expertise technique dans la recherche de solution au maintien du dernier service de proximité

Bénéficiaires

- Communes
- Communautés de communes

Contenu de la prestation

- **Phase préalable** : Analyse de la problématique, approche du marché, environnement concurrentiel, emplacement commercial et contraintes spatiales.
- **Phase 1** : Aide à la définition des besoins en surface de locaux professionnels. Conduite d'une réflexion collective avec les partenaires, collectivités, artisans repreneurs, architectes, etc.
- **Phase 2** : Chiffrage du projet. Aménagement des locaux professionnels. Achat des matériels et coût d'installation.
- **Phase 3** : Etude de faisabilité technique, financière. Examen du projet en rapport avec le marché potentiel. Compte de résultat prévisionnel d'activité sur 3 ans.
- **Phase 4** : Financement du projet :
 - Dossier de financement porté par la collectivité.
 - Dossier de financement porté par l'artisan repreneur.
- **Phase 5** : Conditions de mise à disposition des locaux :
 - Aspect juridique du contrat.
 - Montant du loyer professionnel.

Tournez la page SVP 

En pratique

Convention à établir avec la collectivité

Partenaires

- Collectivités
- Organisations professionnelles de l'artisanat
- L'État, le Conseil régional, l'Europe, Conseil général, Communauté de Communes

Références

Depuis 10 ans, plus de 60 entreprises ont été maintenues avec succès comme par exemple :

boulangerie de Dolus-le-Sec, Jaulnay, boulangerie-pâtisserie de Pernay, Saint-Roch, Civray-de-Touraine, boulangerie-épicerie du Liège, boucherie-charcuterie de Chambourg-sur-Indre, St-Nicolas-de-Bourgueil, Izeures-sur-Creuse, Mettray, Civray-de-Touraine, Nouans-les-Fontaines.

Tarifs

- Devis de mission
- 390 euros par jour, dont 20% sont pris en charge par le Ministère du Commerce et de l'Artisanat
- Financement éventuellement possible par les collectivités

Contacts

Service développement économique

Jean-Michel BENOIT

Tél. 02 47 25 24 50

Courriel : jmbenoit@cm-tours.fr

Catherine MESLARD-HAYOT

Tél. 02 47 25 24 50

Courriel : cmeslard-hayot@cm-tours.fr

Martine FARGEAS

Tél. 02 47 25 24 50

Courriel : mfargeas@cm-tours.fr